



## Information aux médias régionaux

Date 15 septembre 2021

---

### **L'OFT confirme la contribution au *Gateway* Bâle Nord**

**La construction du terminal à conteneurs *Gateway* Bâle Nord sur le terrain de l'ancienne gare de triage de la gare badoise de Bâle sera encouragée à l'aide d'une contribution fédérale de 83 millions de francs. L'Office fédéral des transports (OFT) a confirmé cette décision prise en été 2018, après avoir entendu l'entreprise Swissterminal sur injonction du Tribunal administratif fédéral.**

Il y a trois ans, l'OFT avait approuvé la demande de l'entreprise *Gateway* Basel Nord SA (GBN) et décidé de cofinancer la première étape de la réalisation d'un terminal à conteneurs pour le transbordement rail-route de marchandises. Or, l'entreprise de logistique de conteneurs Swissterminal s'est opposée à cette décision et a demandé à être intégrée à la procédure. Le Tribunal administratif fédéral a fait suite à cette demande. Depuis lors, Swissterminal a été entendue. L'OFT a malgré tout confirmé sa décision de 2018 : GBN bénéficiera d'une contribution fédérale de 83 millions de francs pour la première étape du terminal à conteneurs. Cette première étape coûtera au total 130 millions de francs.

Cette décision s'appuie sur la loi sur le transport de marchandises, qui permet à la Confédération de verser des contributions d'investissements dans la construction, l'extension et le renouvellement d'installations de transbordement dédiées au transport combiné.

La procédure d'approbation des plans de la première étape du *Gateway* Bâle Nord est en cours. Le projet a suscité des oppositions. L'OFT estime que la procédure pourra être achevée l'année prochaine.

GBN prévoit d'étendre l'installation au cours d'une deuxième étape et de relier ainsi l'installation de transbordement à la navigation sur le Rhin. Les Ports Rhénans suisses (SRH) planifient à cet effet un troisième bassin. Dans le cadre d'une décision



## Information aux médias régionaux

séparée, l'OFT a reconnu que cette deuxième étape de construction est en principe susceptible de bénéficier d'un encouragement.

### **Contact/précisions :**

Office fédéral des transports

Information

058 462 36 43

presse@bav.admin.ch